

DÉPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 21.062

L'an deux mille vingt et un, le 29 avril, à 15 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni au gymnase Atlantique, sans public compte tenu de l'état d'urgence, retransmis en direct sur le site internet de la ville, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, le Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 22 avril 2021

DATE D'AFFICHAGE

Le 22 avril 2021

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Patrick MARENGO, Maire, M. Didier SIMONNET, Premier Adjoint, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Nadine DAVID, M. Philippe CUSSAC, Mme Dominique BERGEROT, M. Gilbert LOUX, Mme Sandrine BEUVELET-HUBERT, M. Jean-Michel DENIS, adjoints.

M. Jean-Luc CHAPOULIE, Mme Odile CHOLLET, M. Julien DURESSAY, Mme Océane FERNANDES, M. Gérard FILOCHE, Mme Dominique GACHET-BARRIÈRE, M. Jacques GUIARD, Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE, M. Bruno JARROIR, M. Thomas LAFARIE, Mme Christelle MAIRE, M. Denis MOALLIC, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Yannick PAVON, M. Christophe PLASSARD, Mme Marie-Pierre QUENTIN, M. Thierry ROGISTER, Mme Marie-Claire SEURAT, Mme Madeline TANTIN, M. Gilbert THULEAU, conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

Mme Christine DELPECH-SOULET représentée par M. Bruno JARROIR
M. Raynald RIMBAULT représenté par M. Gérard FILOCHE

ÉTAIT ABSENTE EXCUSÉE : Mme Françoise LARRIEU

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 30

Nombre de votants : 32

M. Julien DURESSAY a été élu secrétaire de séance.

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS « SOCIAL ET FAMILLES »

RAPPORTEUR : M. MOALLIC

VOTE : UNANIMITÉ

La Commission « Social et Familles » qui s'est réunie le 31 mars 2021, a proposé l'attribution de plusieurs subventions.

- CROIX ROUGE FRANCAISE	1 000,00 €
- SECOURS CATHOLIQUE	1 500,00 €
- LE SOIN DE SOI	1 000,00 €
- LES VOILES DE L'AMITIÉ EN PAYS ROYANNAIS (V.A.P.R.)	1 000,00 €
- ASSOCIATION POUR LA VISITE DES MALADES EN ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS (V.M.E.H.)	500,00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu les propositions de la Commission « Social et Familles »,
- Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- d'attribuer les subventions suivantes :

○ CROIX ROUGE FRANCAISE	1 000,00 €
○ SECOURS CATHOLIQUE	1 500,00 €
○ LE SOIN DE SOI	1 000,00 €
○ LES VOILES DE L'AMITIÉ EN PAYS ROYANNAIS (V.A.P.R.)	1 000,00 €
○ ASSOCIATION POUR LA VISITE DES MALADES EN ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS (V.M.E.H.)	500,00 €

- d'imputer la dépense correspondante à l'article 6574 – Fonction 520.



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,
Pour le Maire et par délégation,
Le Premier Adjoint,

Didier SIMONNET

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 03 mai 2021

Certifié conforme
Mairie de Royan le 04 mai 2021
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général des Services
Hubert THOMAS

